

COURRIER DE S1 NUMÉRO 3

MUTATIONS 2014



L'UNIVERSITÉ
SYNDICALISTE
CLASSIQUE
MODERNE
TECHNIQUE
SNES (FSU) SYNDICAT NATIONAL DES
ENSEIGNEMENTS DE SECOND DEGRÉ

S1

SUPPLÉMENT AU N° 735
19 OCTOBRE 2013

L'Université Syndicaliste,
hebdomadaire du Syndicat national
des enseignants de second degré (FSU),
46, avenue d'Ivry, 75647 Paris Cedex 13
Directeur de la publication :
Roland Hubert



Compo gravure : C.A.G., Paris
Imprimerie : SEGO, Taverny (95)
N° CP 0118 S 06386 - ISSN n° 0751-5839

SOMMAIRE

Affiche :
calendrier du mouvement
2-7

Affiches pour
le panneau syndical
3-6 et 4-5

Contacts pratiques
8

En cahier central :
Note de service commentée
I - XVI

Cette année encore, la rentrée des vacances de Toussaint marque l'ouverture de la **période de demandes de mutation**, moment important pour près de 25 000 collègues, dont environ 8 000 stagiaires entrant dans le métier. Demander une première affectation, décider de changer de région, réintégrer, postuler pour des postes spécifiques : autant de décisions qui ont des conséquences importantes sur la vie personnelle, familiale et professionnelle.

Le SNES est très sollicité tant sur le plan pratique que sur l'analyse de la politique menée par le gouvernement : quels enjeux ? quels risques ? quelles évolutions du système éducatif au-delà des questions touchant à la situation des personnels ? **Aux premières loges de ces questionnements, vous : le ou la secrétaire du S1**, au plus près des collègues, en prise avec les réalités quotidiennes et locales pour alimenter la réflexion collective et fonder nos revendications.

La volonté politique nouvelle affichée de redonner priorité à l'Éducation nationale se traduit très concrètement par des créations de postes pour la rentrée 2014.

Ces créations de postes, le service à mi-temps en responsabilité des nouveaux recrutés, le maintien d'un nombre important de départs en retraite va mécaniquement fluidifier la phase inter-académique du mouvement 2014, améliorant ainsi le taux global de satisfaction des demandeurs. Mais les conditions d'emploi faites aux stagiaires 2014 pèseront sur la phase intra-académique : les recteurs devront en effet bloquer près de 4 000 postes supplémentaires pour asseoir les stagiaires issus du deuxième concours 2013 (employés à plein temps) et les nouveaux stagiaires 2014 (employés à mi-temps).

2014 sera donc, assurément, un cap délicat à passer : alors que le mouvement inter sera globalement plus fluide, la phase intra risque d'être difficile selon les académies et les disciplines.

Ce *Courrier de S1*, complément à *L'US « Mutations 2014 »*, contient le texte intégral de la **note de service** avec, en regard, notre **analyse** et nos **commentaires** sur les points les plus importants ou nouveaux. Ces deux publications doivent vous permettre de répondre aux premières questions des collègues. Nous vous recommandons aussi de les inciter à participer aux réunions « mutations » organisées par les S2-S3, à contacter les militants des secteurs emploi du S3 (ou du S4 pour les situations les plus complexes). Ce qui est fondamental, c'est d'aiguiller le collègue sur celui ou celle qui pourra répondre à toutes les questions qu'il se pose et de l'éclairer sur les différentes stratégies qui s'offrent à lui au regard de sa situation. Ainsi, le dispositif important d'information et de conseil mis en place par le SNES sera pleinement efficace pour chacun et pour tous.

Enfin, les élu-es du SNES, majoritaires dans toutes les Commissions, savent jouer tout leur rôle au sein des instances paritaires. Ils sont déterminés à faire respecter le travail de contrôle et d'amélioration des projets de l'administration, avec toute l'expertise qui leur est reconnue.

La campagne des mutations 2014 est un moment important pour **renforcer notre syndicalisme : adhérer au SNES**, c'est évidemment s'assurer de disposer de toutes les informations et de bénéficier des protections et garanties construites dans le cadre du paritarisme. C'est aussi participer au financement collectif qui, seul, permet l'indépendance et l'efficacité. C'est gage de réussite dans les actions collectives en cours et à venir.



Daniel Robin
cosecraire
général



Christophe Barbillat
secretaire
national

Dossier réalisé par le secteur emploi : Christophe Barbillat, Laurent Boiron, Brigitte Brun, Colette Clergeau, Alain Malaisé, Xavier Marand, Emmanuel Mercier, Thierry Meyssonier, Lionel Millot, Marylène Naud, Natacha Piaget, Laurent Picard, Jean-Pierre Queyreix, Jean-Claude Richoilley, Martine Strugeon.

À AFFICHER

Les trois phases du mouvement

PHASE	TYPE D'OPÉRATION	QUAND ?	DANS QUEL CADRE ?	REMARQUES
PHASE INTER	Examen des demandes formulées au titre du handicap	En janvier (calendrier académique)	GT spécifique ou GT académique de vérification des vœux et barèmes	Nous réclamons la tenue d'un GT académique spécifique pour l'attribution de la bonification, avant le GT vœux et barèmes.
	Vérification des vœux et barèmes	Deuxième quinzaine de janvier (calendrier académique)	GT académique	Nous revendiquons que la vérification des barèmes se fasse au plan national.
	Examen des mouvements spécifiques nationaux	3 février au 7 février	GT ministériel	Propositions d'affectations après avis des corps d'inspection. Pas de barème (sauf DCIO).
	Résultats des mouvements spécifiques nationaux et de l'inter	5 au 14 mars	FPMN ou CAPN	Pour nos syndiqués, résultats par SMS, courriel, Internet, courrier.
PHASE INTRA	Examen des demandes formulées au titre du handicap	Courant mai (calendrier académique)	GT académique de vérification des vœux et barèmes	Nous réclamons la tenue d'un GT académique pour l'attribution de la bonification, avant le GT vœux et barèmes.
	Examen des candidatures sur postes spécifiques académiques	Courant mai (calendrier académique)	GT académique	En place dans la quasi-totalité des académies (voir le S3) Propositions d'affectation après avis des corps d'inspection.
	Vérification des vœux et barèmes	Courant mai (calendrier académique)	GT académique	Comme pour les vérifications des barèmes inter, le nombre important d'élus du SNES permet de vérifier tous les dossiers.
	Résultats du mouvement intra et des spécifiques académiques.	Vers la mi-juin (calendrier académique)	FPMA ou CAPA	Résultats par SMS, courriel, Internet, courrier.
TZR	Phase d'ajustement pour les collègues affectés sur ZR	Courant juillet et/ou août (calendrier académique)	GT académique	Dans toutes les académies nous demandons un 2 ^e GT fin août.

Abréviations

CAP : commission administrative paritaire académique ou nationale composée de membres élus des personnels et de membres de l'administration désignés par le recteur ou le ministre.

GT : groupe de travail académique ou ministériel émanation des CAP ou des FPM.

FPM : formation paritaire mixte académique ou nationale : ensemble formé de plusieurs CAP.

Le SNES est majoritaire dans toutes ces instances.

Calendrier de saisie des demandes

- **Pour le mouvement inter et les mouvements spécifiques** : du 14 novembre 2013 midi au 3 décembre 2013 midi
- **Pour le mouvement intra** : À partir du 17 mars 2014, selon les calendriers académiques

Fiches syndicales

Une fiche correctement et complètement renseignée permet aux élus du SNES de repérer et faire corriger des erreurs commises par l'administration, et donc de mieux assurer votre défense... Votre mutation peut en dépendre !

- Fiche inter → Voir *L'US mutations 2014*, p. 21 et p. 22
- Fiche CPGE → Voir *L'US mutations 2014*, p. 23
- Fiche BTS → Voir *L'US mutations 2014*, p. 26
- Fiche Chefs de travaux → Voir *L'US mutations 2014*, p. 27
- Fiche PEGC → Voir Site national du SNES
- Fiche intra } → Voir *L'US mutations 2014 intra*, à paraître en mars
- Fiche TZR }

Comment formuler ses vœux ?

- **Par INTERNET : l'accès à SIAM se fait obligatoirement par I-Prof**
 - **compte utilisateur** : initiale du prénom accolée au nom
 - **mot de passe** : numen lors de la première utilisation (ensuite, numen ou mot de passe personnel)
- **Exceptionnellement par dossier papier**

N'oubliez pas de renvoyer la ou les fiches syndicales correspondant à votre situation dès signature du formulaire de confirmation de demande.

- au S4 pour les fiches CPGE, chef de travaux, BTS.
- à la section académique de l'académie d'exercice (voir adresses dans *L'US « Mutations 2014 »* p. 28) pour les fiches inter, intra, TZR.

Être informé(e) est la première condition pour faire sa demande.

Le SNES développe ce droit à l'information pour ses syndiqués (avant, pendant et après les commissions) par les moyens les plus modernes. Il leur communique dès la fin des commissions leur résultat personnel de manière rapide et fiable :

- le barème acté au GT vœux et barèmes (site SNES, courriel et/ou courrier) ;
- l'affectation après la FPM ou CAP (site SNES, SMS, courriel et/ou courrier).

LE SITE...

Une source d'informations, régulièrement mise à jour, sur l'éducation, le collège, le lycée, nos métiers et l'action syndicale.

Actualités

L'actualité chaude mise en lumière.

- ➔ Des articles courts qui donnent l'information essentielle et des liens vers des dossiers, des analyses, des outils pour l'action.
- ➔ Les liens vers les quatre communiqués de presse les plus récents.
- ➔ Des vidéos, des dessins, des visuels animés pour éclairer l'actualité.

Le SNES en campagne !

- ➔ Les grandes campagnes d'information, d'action et de mobilisation.
- ➔ Des liens vers les principaux articles les plus récents, régulièrement mis à jour.

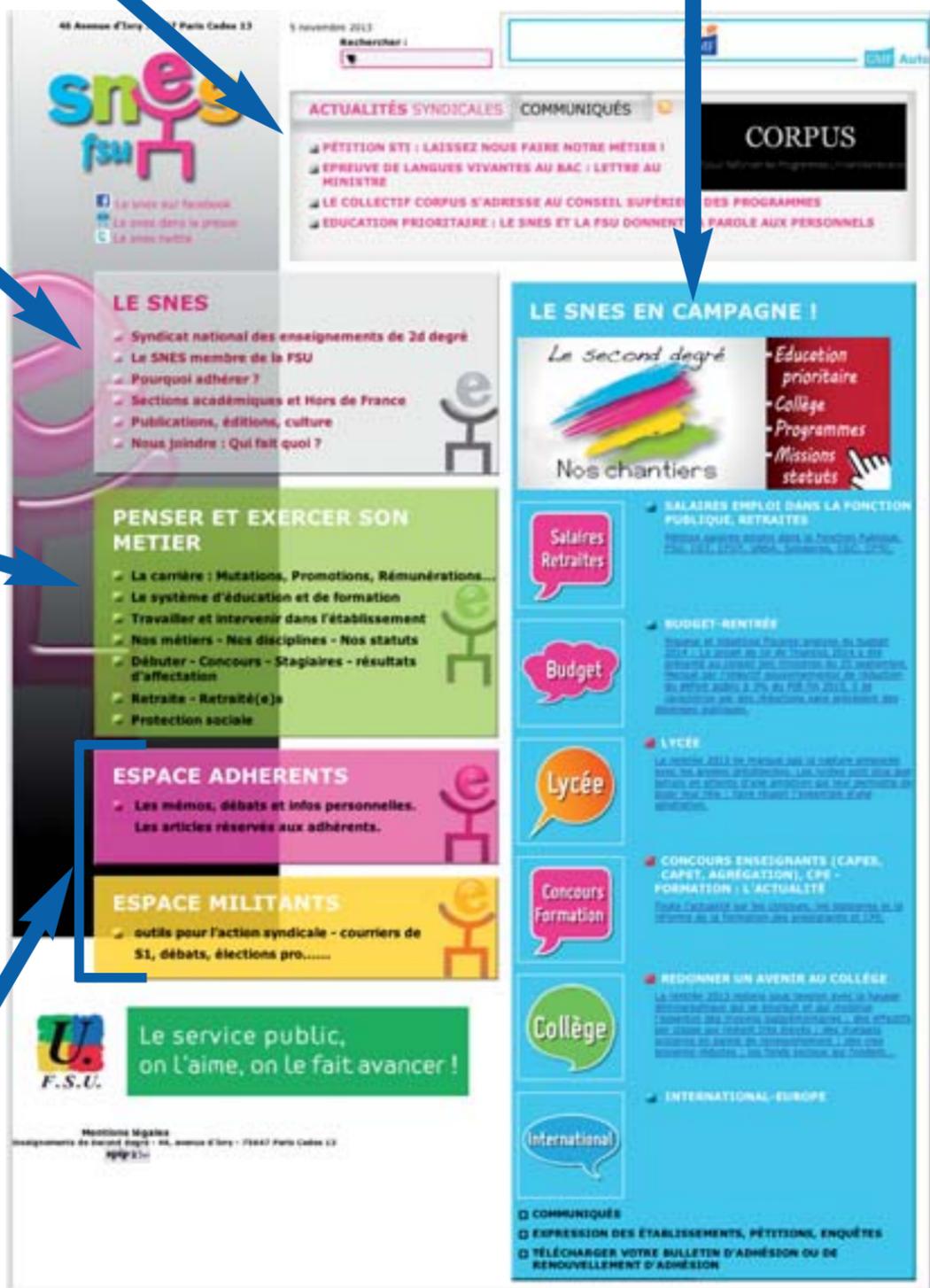
Le SNES

Ce que nous sommes. Nos valeurs, notre fonctionnement, les contacts des sections académiques et des responsables du SNES, nos publications.

Penser et exercer son métier

Le quotidien et l'actualité de nos métiers : les statuts et la carrière, les disciplines et les contenus d'enseignement, les conditions d'exercice de nos métiers en collège et en lycée, l'entrée dans le métier, tout sur les programmes et les débats qu'ils suscitent...

Des rubriques par catégorie et par situation (titulaires, vacataires, TZR, CO-Psy, AED...).



Deux espaces particuliers réservés aux syndiqués

Espace adhérents

Les services aux adhérents : les informations personnelles (promotion, notation...), les mémos du SNES pour tout savoir sur sa catégorie, la formation syndicale, la participation à la vie interne du SNES.

Espace militants

Un espace de travail collectif pour les militants. Tous les outils utiles à l'action militante et à la vie syndicale dans les établissements : le *Courrier de S1*, l'expression des établissements, les affiches et les tracts.



Des outils pour connaître et défendre vos droits



Des suppléments pour tout savoir sur les mutations, les carrières, les disciplines...



Des mémos pour connaître votre catégorie, vos droits et comment les défendre



Le journal L'US et L'US MAG : l'actualité, des dossiers, des entretiens...

Le site du SNES : une mine d'informations pour se former et pour agir

www.snes.edu



POUR LA RÉUSSITE DE TOUS



Pour vous aider à répondre

Les publications

- Note de service (B.O. spécial du 7 novembre 2013).
- L'US « Mutations 2014 » (supplément à L'US n° 735).
- Le présent *Courrier de S1*.
- L'US spéciale sur le mouvement intra (publiée en mars).

Les sites de l'administration

- Ministère : <http://www.education.gouv.fr>
- Rectorat : [http://www.ac-\(*\)](http://www.ac-(*)).fr
- Saisie des vœux pour le mouvement inter-académique et pour les mouvements spécifiques par I-Prof, rubrique « Les services » puis SIAM.

(*) Nom de l'académie.

Les sites du SNES

Le site national : <http://www.snes.edu>

Dans la rubrique « mouvement 2014 » :

- Barres du mouvement inter 2008-2013.
- Barres du mouvement intra 2013 par discipline, académie, commune et groupe de communes, barres ZR par zone de remplacement.
- Forum mutations (forum de discussion sur les mutations).
- L'US « Mutations 2014 ».
- Affectations en COM...
- Le calcul de votre barème.
- Les barres de l'inter 2014, **après les commissions** de mars 2014.
- Note de service « mouvement 2014 ».

Dans la rubrique « les liens du SNES »

- Accès aux sites académiques du SNES.
- Accès au courriel du secteur emploi pour poser des questions pointues.
- Accès aux courriels des S3.

Les sites académiques

- Ils sont accessibles par le site national.
- Calendriers rectoraux pour le mouvement.
- Infos sur les réunions mutations organisées par le S3 et les S2.
- Barres du mouvement intra 2013 par type d'établissement, commune, groupe de communes et département.

Cartes des barres du mouvement 2013 par discipline

- Disponibles pendant les permanences dans les S3 et les S2, dans les réunions à destination des professeurs fonctionnaires stagiaires, au secteur emploi du S4.

Les S3 peuvent les envoyer par courrier.

Téléphone

- Dans les S3, aux heures de permanence de la section académique.
- Au S4, secteur emploi, voir les numéros ci-contre.

Réunions mutations et stages

- Les S3 organisent des réunions mutations dans leur académie. Se renseigner auprès de son S3, consulter le bulletin académique, les sites des S3 et du S4.

À qui vous adresser au SNES national

Secteur emploi

Tél. : 01 40 63 29 64

Fax : 01 40 63 29 78

emploi@snes.edu

46, avenue d'Ivry,
75647 Paris Cedex 13

Membres du secteur

Christophe BARBILLAT,
Laurent BOIRON, Brigitte BRUN,
Colette CLERGEAU,
Alain MALAISIÉ, Xavier MARAND,
Thierry MEYSSONNIER,
Lionel MILLOT, Marylène NAUD,
Natacha PIAGET, Laurent PICARD,
Jean-Pierre QUEYREIX,
Jean-Claude RICHOLLEY,
Martine STRUGEON

Disciplines d'enseignement :
secrétariat

01 40 63 29 64
01 40 63 29 62

CPE : Valérie HÉRAUT

01 40 63 29 57

CO-Psy : Marie-Agnès MONNIER

01 40 63 29 20

DCIO : Christine JARRIGE

01 40 63 29 20

Postes à l'étranger, COM :
secteur « Hors de France »

01 40 63 29 41

CPGE : Jean-Hervé COHEN

01 40 63 28 27

